



## FAIRE LE POINT SUR L'ÉTAT-NATION

X.Dupret/G.Khadri

13.000 signes

Décembre 2016

*En ces temps où un supposé « retour des nationalismes » en Europe fait les gros titres de la presse de référence<sup>1</sup>, il ne nous semble pas absolument superfétatoire d'interroger le concept d'Etat-nation. Qu'est-ce qui est de retour ? Et quel sens pourrait avoir ce retour ?*

Si on réduit la définition au minimum, en ne voyant dans l'État qu'un niveau de gestion relativement autonome et centralisé sur un territoire, les États existent depuis longtemps et ce, dans des cultures très différentes. Il y a eu des États très structurés dans beaucoup d'endroits de la planète. L'État perse en Mésopotamie remonte à plusieurs siècles avant notre ère. L'État en Chine est au moins aussi ancien. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, l'empire du Mali est fondé. Il s'étend sur une partie importante de l'Afrique occidentale et centrale pendant plusieurs siècles. Dans l'Amérique précolombienne, trois immenses empires (les Aztèques, les Incas et les Mayas) existaient au moment de l'arrivée des colons espagnols. L'État constitue donc une réalité institutionnelle en dehors de l'Europe. En Europe, l'empire Romain bâtit un État alors que la Grèce était plutôt caractérisée par un modèle de cités-États.

### *Hétérogénéité*

L'émergence d'États, dans l'histoire, ne constitue pas spécialement une évolution systématique ni univoque. Beaucoup de civilisations sont, au contraire, restées rétives à cette évolution. Les sociétés sans État ont été légion sur tous les continents.

Par ailleurs, si on prend le concept de nation dans le sens d'une certaine unité culturelle partagée par un ensemble d'individus, force est de constater que les nations existent également depuis très longtemps, probablement avant même l'apparition des États.

En ce qui concerne spécifiquement l'État-nation, nous avons affaire, non pas à une réalité universelle, mais plutôt à un dispositif extrêmement répandu. Le fait que peu à peu ces deux réalités, État et nation, sont devenues interdépendantes constitue, en revanche, un fait relativement nouveau dans la mesure où cette réalité commence à vraiment prendre forme autour du XVIII<sup>ème</sup>

---

<sup>1</sup> Lire par exemple sur ce thème, The Guardian, 15 septembre 2016 ou bien, de l'autre côté de l'échiquier politique, l'article de l'historien conservateur Jakub Grygiel, *The Return of Europe's Nation-States in Foreign Affairs*, septembre-octobre 2016.

siècle. Cette interdépendance constitue également une problématique située géographiquement. En effet, elle se posera en Europe d'abord et, par ricochet, un siècle plus tard dans l'ensemble du continent américain alors en pleine décolonisation. La formation d'États-nations se produira dans la plupart des colonies lors des luttes de libération nationale, particulièrement dans la deuxième partie du XX<sup>ème</sup> siècle, au sein de ce que l'on a longtemps appelé le Tiers-monde.

Le décalage temporel important entre la création des premiers États et l'avènement des États-nations doit être interrogé. Pourquoi est-il devenu important, tout d'un coup, pour un État de correspondre à une nation, c'est-à-dire à une forme d'homogénéité au niveau de sa population ? Pourquoi faudrait-il une population qui, par exemple, parle la même langue et partage un corpus commun de valeurs pour qu'existe une administration commune ?

Symétriquement, pourquoi est-il important tout d'un coup, pour une nation, de se réaliser dans un État (c'est-à-dire d'avoir sa propre administration) ? Pourquoi est-il indispensable que l'unité que constitue une nation devienne un État ? Pourquoi cet assemblage apparaît désormais comme vital ?

L'évolution vers une fusion des dimensions respectives de l'État et de la nation n'a rien d'évident. La liste d'inconvénients posée par cette évolution n'est pourtant pas négligeable. Désormais, tous les États cherchent à établir, garder voire créer de toutes pièces une cohésion qu'ils estiment (c'est une constante dans les États occidentaux depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle) toujours à un moment donné menacée d'implosion. C'est la peur des « classes dangereuses », des immigrés, des « races » impures et des dissidents qui traverse, changeant de figure mais sans discontinuer, l'Occident depuis maintenant deux siècles.

La conséquence de cet état de choses est que les particularités d'une nation s'inscrivent dans la gestion étatique de celle-ci. Cet aspect des choses rend particulièrement instables des États plurinationaux (comme la Belgique où l'État belgo-flamand constitue une réalité dont souffre la Wallonie). A ceci, il faut ajouter les situations inextricables héritées du colonialisme qui a établi de façon fort arbitraire des États qui, de surcroît, tentent, suivant le modèle stato-national, de jouer la carte de l'homogénéité en dépit des réalités. C'est ainsi que de nombreux États africains ont maintenu l'idiome du colonisateur comme langue officielle et cette dernière, bien que parlée par une minorité de la population, sert de ciment fort précaire à un ensemble plurinationnel particulièrement bancal et fondamentalement instable.

#### *Avantages et inconvénients*

Il y a pourtant des avantages en termes de pouvoir qui peuvent expliquer l'arrivée sur le devant de la scène politique du paradigme de l'État-Nation. Une première approche affirme unilatéralement qu'il s'agit d'un progrès. Dans ce cas de figures, les États-nation seraient le fruit direct d'un progrès de l'humanité et la locomotive pour des progrès ultérieurs. L'État-nation est celui qui, dans cette perspective, éduque, soigne, forme et protège sa population. Nous ne sommes pas convaincus par cette lecture des choses.

L'Empire du Mali avait atteint sur des bases absolument endogènes, et sans copier un modèle d'organisation sociale dont nous avons vu établi son origine clairement européenne, un haut niveau de « développement » technique et social<sup>2</sup>. « La puissance de l'empire était telle que les Arabes sollicitaient parfois son aide militaire. Ce fut le cas, d'après Ibn Khaldoun, d'El Mamer, qui combattit les tribus arabo-berbères de la région de Ouargla dans le Nord saharien: il s'adressa à Kankan Mouça de retour de La Mecque pour lui demander un secours militaire. C'est également

---

<sup>2</sup> David Conrad, *Empires of Medieval West Africa, Ghana, Mali, and Songhay*, Facts On File, New York, 2005, pp.97-103.

Khaldoun qui décrit l'importance de l'ambassade marocaine au Mali et l'intérêt que le sultan du Maroc attachait à celle-ci »<sup>3</sup>.

Un autre point de vue identifie l'État-nation au parachèvement de la forme démocratique de l'État. L'État-Nation constituerait l'émanation parfaitement représentative de la volonté et de la manière de vivre de l'ensemble de la population d'un territoire à administrer. Il s'opposerait ainsi à l'État aristocratique composé de plusieurs nations. Il faut nuancer ce jugement de valeur. Le fascisme, par exemple, sacralise l'État-Nation et pourtant, on ne peut guère dire, toute ironie mise à part, qu'il se soucie excessivement de la volonté de sa population.

Voilà pourquoi nous avons choisi d'envisager l'État-nation comme forme spécifiquement bourgeoise de l'État, c'est-à-dire comme la modalité la plus fonctionnelle (du moins au XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles) aux besoins de la classe bourgeoise. Il s'agit là du point de vue majoritaire au sein des différentes composantes de la gauche au XIX<sup>ème</sup> siècle lorsque cette dernière commence à penser son combat en termes de lutte de classe.

« *Invention* » *bourgeoise*

Historiquement, l'État-nation est effectivement issu de la classe bourgeoise. Jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle, la nation était pensée en termes aristocratiques, c'est-à-dire guerriers et généalogiques (en termes de filiation). Dans cette optique, les habitants d'une nation sont placés sous la protection d'un suzerain et de sa lignée. Avec la montée en puissance de la bourgeoisie, apparaît l'idée qu'une nation doit être pensée prioritairement en termes économiques et administratifs.

A partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle, « ce qui constitue la force d'une nation, ce n'est pas tellement sa vigueur physique, ses aptitudes militaires, en quelque sorte son intensité barbare, que les historiens nobiliaires du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient voulu décrire. Ce qui constitue maintenant la force d'une nation, c'est quelque chose comme des capacités, des virtualités qui, toutes, s'ordonnent à la figure de l'État. Une nation sera forte, d'autant plus forte qu'elle détiendra, par devers-elle, plus de capacités étatiques. Cela veut dire aussi que le propre d'une nation, ce n'est pas tellement de dominer les autres [et donc] d'exercer sur les autres un rapport de domination ; ce sera quelque chose d'autre : ce sera de s'administrer soi-même, de gérer, de gouverner, d'assurer sur soi, la constitution et le fonctionnement de la figure et du pouvoir étatiques »<sup>4</sup>.

Cette manière d'envisager les choses permet aussi d'illustrer la fonction idéologique des deux récits expliquant la genèse de l'État-nation que nous avons exposée brièvement auparavant. La naissance de nos États modernes n'est, d'évidence, pas le fruit d'une évolution historique linéaire en ce sens que l'histoire ne constitue pas une route à sens unique dont il suffirait le nombre de kilomètres parcourus pour évaluer le « niveau de développement » d'une société. La naissance de l'État-nation constitue, au contraire, une rupture vers une nouvelle forme de pouvoir et un autre type de fonctionnement social où les critères économiques deviennent beaucoup plus importants. Toute parole réellement sensée, d'un point de vue marxiste du moins, concernant l'État-nation envisagera donc prioritairement l'analyse de l'État du point de vue de ses caractéristiques économiques, donc de classe.

---

<sup>3</sup> Cheikh-Anta Diop, *L'Afrique noire précoloniale : Etude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique Noire, de l'Antiquité à la formation des États modernes* (1967), Présence africaine, Paris, 2000 (deuxième édition), p.197.

<sup>4</sup> Michel Foucault., *Il faut défendre la société*, Gallimard-Seuil, Paris, 1997, p 200.

C'est ainsi que l'État-nation devient fonctionnel dans la mesure où, par exemple, l'homogénéisation culturelle de la population permet à la fois de l'assigner à une seule langue de commandement et la rendre plus facilement mobilisable dans le procès de production. Le revers de la médaille est que le contrôle des populations devient ainsi plus aisé. Historiquement, c'est donc de l'encadrement économique qu'est issu l'encadrement culturel et idéologique à titre de répercussion fonctionnelle.

La conséquence à tirer de tout ceci concernant la réapparition d'une nouvelle vague de nationalisme en Europe aujourd'hui s'impose d'elle-même. Puisqu'il est d'origine bourgeoise, l'État-nation n'est absolument pas un concept qui s'oppose, *per se*, à la mondialisation néolibérale. Ce constat vaut dès l'apparition des États-nations en Europe. Pour s'en convaincre, on peut, par exemple, se reporter à la conférence d'Ernest Renan intitulée « Qu'est-ce qu'une nation ? » et prononcée en 1882. Nous en tirons l'extrait suivant. « Les nations ne sont pas quelque chose d'éternel. Elles ont commencé, elles finiront. La confédération européenne, probablement, les remplacera. Mais telle n'est pas la loi du siècle où nous vivons. A l'heure présente, l'existence des nations est bonne, nécessaire même. Leur existence est la garantie de la liberté, qui serait perdue si le monde n'avait qu'une loi et qu'un maître »<sup>5</sup>.

En fin de compte, nous pouvons conclure que la formation de l'État-nation est intrinsèquement fonction du développement d'un mode de production dont l'horizon d'accumulation ne connaît aucune limite géographique<sup>6</sup>. Il est donc vain d'en faire un recours pour le monde populaire face aux dérives de la mondialisation néolibérale. Un homme averti en vaut deux...

Pour citer cet article : Dupret, Xavier, Khadri, Gérard, Faire le point sur l'État-nation, Association culturelle Joseph Jacquemotte (ACJJ), novembre 2016, Url: <a href="http://www.acjj.be/161207etatnationC2.pdf">http://www.acjj.be/161207etatnationC2.pdf</a>
--

---

<sup>5</sup> Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?* (Conférence prononcée à la Sorbonne le 26 mars 1882), Ed. Bordas, 1991, p 42.

<sup>6</sup> Le Manifeste est, à cet égard, des plus clairs. « Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au grand regret des réactionnaires, elle a enlevé à l'industrie sa base nationale » (Karl Marx, Friedrich Engels, Le Manifeste du Parti communiste, 1848). La lucidité du Manifeste est sur le procès d'universalisation du capitalisme est d'une présience impressionnante. C'est ainsi que Marx et Engels observent clairement, et l'histoire leur donnera raison, qu'« à la place de l'isolement d'autrefois des régions et des nations se suffisant à elles-mêmes, se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations ».